Bilinguisme et intégration sociale: la quadrature du cercle?

Les enfants étrangers dans nos écoles

Malgré les efforts faits par le MENJ et les communes depuis quelques années, le problème de la scolarisation des enfants de migrants est toujours et restera à moyen terme le problème central de l'école luxembourgeoise. Les limites des mesures de détail prises jusqu'ici nous semblent résider avant tout dans le fait qu'elles se situent à l'intérieur d'un modèle de scolarisation qui n'est pas adapté à la situation linguistique des enfants de migrants: ces mesures risquent d'être peu efficaces ou d'échouer dans la mesure où elles ne trouvent pas de continuation dans le système scolaire pris dans son ensemble.

Comme la commission de la Chambre des Députés (1) , nous sommes d'avis "qu'une adaptation de notre système scolaire à la situation actuelle (à savoir à la présence massive d'enfants de migrants dans notre système scolaire) doit se faire sans tarder". Mais cette adaptation ne saurait consister comme par le passé dans une série de mesures ponctuelles, isolées, non agencées et souvent laissées à l'initiative des communes et des enseignants. Il nous semble impératif de développer d'abord un modèle d'ensemble de scolarisation des enfants de migrants dans lequel des mesures de détail trouvent une concrétion et un fil rouge. Dans cet article, nous nous proposons de faire deux objectifs: 1) analyser brièvement la situation actuelle de la scolarisation des enfants de migrants dans le "modèle luxembourgeois"; 2) proposer un autre modèle de scolarisation.

Il faut dire d'abord que le "modèle luxembourgeois d'intégration des enfants de migrants" est un modèle de scolarisation conçu pour les enfants luxembourgeois et comme tel, et c'est normal, il ne tient compte que de la situation linguistique des enfants luxembourgeois. Si les milieux officiels aiment citer en exemple la réussite scolaire de certains enfants de migrants en invoquant les vertus "intégrationnistes" de notre système scolaire, une telle position nous semble cynique du fait qu'une telle réussite est exceptionnelle et détourne l'attention du nombre considérable d'enfants de migrants victimes de notre modèle d'intégration. Si notre société a été confrontée à un pourcentage élevé de travailleurs migrants dès la fin du 19e siècle, l'arrivée massive d'enfants de migrants (Italiens d'abord, Portugais plus tard) dans nos écoles date seulement des années 60 (la loi sur la possibilité de réunification des familles a été votée en 1963). Nos écoles n'étaient pas du tout

préparées à cette situation nouvelle, et bien que, 20 ans après, on ne puisse plus qualifier la situation de nouvelle, on ne s'est toujours pas mis d'accord sur un modèle de scolarisation des enfants de migrants.

Le principe de base implicite du "modèle luxembourgeois d'intégration des enfants de migrants" consiste à attendre que cette intégration se fasse toute seule, tout au plus soutenue par quelques mesures ponctuelles. En outre, on s'efforce d'ignorer ou, si cela n'est pas possible, de bagatelliser le problème. Une formulation qui traduit assez bien cet état d'esprit officiel se trouve dans une publication récente du MENJ ("Bildung und Migration in Luxemburg", 1. Teil, octobre 1985): "Il n'est guère douteux que les enfants étrangers nés au Luxembourg n'ont guère plus de difficultés, au début de leur scolarisation, que les enfants luxembourgeois. La plupart (des enfants étrangers) ont une maîtrise de la langue luxembourgeoise déjà relativement bonne, ont fréquenté une classe préscolaire et devraient donc disposer à peu près des mêmes conditions préalables que les enfants luxembourgeois." (p.49, notre traduction)

Une telle affirmation dans une publication officielle nous semble relever plutôt de l'auto-justification que de la description de la réalité. En effet, les difficultés des enfants de migrants déjà au début de leur scolarité sont si évidentes qu'il faut avoir des raisons bien solides pour refuser de les voir. D'ailleurs d'après une enquête faite par l'Institut Pédagogique en 1978 auprès des enseignants de l'enseignement primaire, plus de 50% des enfants portugais ont des difficultés graves en premiére année d'études, alors que le pourcentage correspondant pour les enfants luxembourgeois est de 12% "seulement".

Mais la position du MEN est intéressante parce qu'elle met l'accent, et à juste titre, sur le lien étroit qui existe, à l'intérieur du "modèle luxembourgeois" entre la connaissance du luxembourgeois et une scolarisation normale ou sans échec. En effet, il n'y a pas de doute que c'est essentiellement l'allemand qui est la pierre d'achoppement pour les enfants de migrants. Or, si l'on connaît les exigences élévées en allemand dès l'enseignement primaire (cf. "Sollwissensstand" pour la fin de la 6e primaire), si l'on considère en outre qu'aucun apprentissage systématique de cette langue n'est fait et que les enfants de migrants ne font aucun usage extrascolaire de l'allemand, on ne saurait s'étonner des difficultés insurmontables des enfants de migrants en allemand. Pour les enfants luxembourgeois (pour lesquels il a été conçu) un tel modèle fonctionne sans trop de difficultés, puisque la maîtrise du luxembourgeois leur sert de tremplin pour l'allemand. Pour les enfants de migrants au contraire, la connaissance du luxembourgeois très imparfaite dans les meilleurs des cas et quasi nulle pour bien des enfants, ne saurait qu'exceptionnellement être une base suffisante pour l'apprentissage "automatique" de l'allemand. Si l'on prend en considération le rôle de l'allemand à la fois comme langue véhiculaire aussi bien que comme instrument de sélection, le modèle luxembourgeois n'est nullement adapté à la situation linguistique des enfants de migrants: loin de fonctionner comme modèle d'intégration, il mène souvent à une voie sans issue pour les enfants de migrants.

Afin de sortir de cette impasse, il est impérieux de reconsidérer le "modèle luxembourgeois" afin de l'adapter, comme l'exige la Commission de la Chambre des Députés, à la situation nouvelle. Or, ce qui à première vue semble bloquer toute tentative de sortir de l'impasse, ce sont les exigences de principe qui sont à la base de notre système scolaire et qu'il serait utopique de vouloir mettre en question. Il s'agit des principes de l'intégration et du bilinguisme: "La Commission retient les conclusions suivantes: 1) L'unité de l'école luxembourgeoise doit être sauvegardée. Etrangers et luxembourgeois doivent avoir la possibilité d'accéder à la profession de leur choix par une même école luxembourgeoise (principe de l'intégration). 2) Le bilinguisme est un acquis résultant de notre situation géographique et historique. Il fait partie intégrante de notre identité culturelle et doit donc être sauvegardé." (p. 15)

Ces deux principes sont généralement invoqués pour justifier le modèle de scolarisation existant, avec la présupposition implicite que le modèle existant est la seule concrétisation possible de ces principes. Or, jusqu'ici on s'est borné à citer le bilinguisme et l'intégration comme si leur signification était univoque et sans en faire une analyse de détail, susceptible de nous faire sortir de l'impasse.

Le principe de l'intégration

Dans son commentaire la Commission motive ce principe de la façon suivante: "L'école doit engager un brassage des cultures à partir d'une base commune entre les communautés luxembourgeoise et etrangères... La base commune que doit créer l'école primaire doit cependant être adaptée à tous les enfants." Si l'on prend en considération l'importance d'une intégration sociale des étrangers pour l'avenir de notre société, on ne peut que soutenir avec force ce principe et insister pour que l'école fasse tout son possible pour faciliter cette intégration des enfants de migrants dans l'école et ainsi dans la société.

Or, on est en droit de poser la question si la scolarisation des enfants de migrants dans le modèle actuel favorise bien cette intégration d'une façon optimale.

Le modèle existant n'est intégrationniste que dans un sens très superficiel: tout ce qu'on fait pour intégrer les enfants de migrants, c'est de les mettre ensemble avec les enfants luxembourgeois dans les mêmes classes et de les scolariser de la même façon, sans pour autant se soucier outre mesure des conditions de départ différentes ni des difficultés qu'ils rencontrent dans notre système scolaire.

in: La Croix 3o.11.84

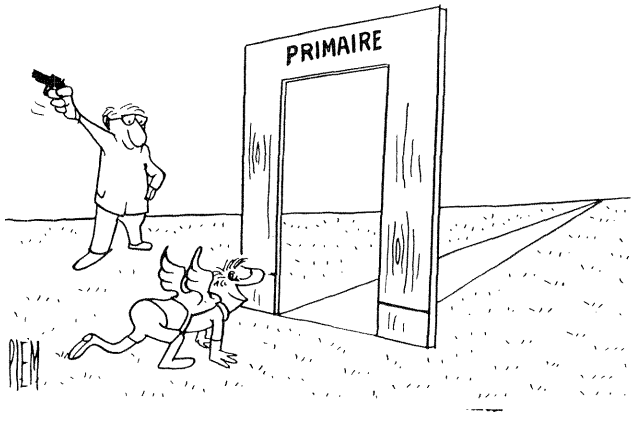

Ce modèle nous semble peu intégrationniste au sens réel du terme, et cela pour deux raisons principales: 1) l'"intégration" des enfants de migrants dans des classes où les exigences en allemand sont démesurées par rapport à leurs connaissances risque d'en faire de "mauvais élèves" accumulant échecs et redoublements, rejetés souvent par les enfants luxembourgeois comme "outsiders", n'allant à l'école qu'à contrecoeur. Ils développeront des rancunes à l'égard d'une école et d'une société qui ne leur offrent pas de chances réelles de qualification et d'intégration tout en ayant la prétention de leur offrir une égalité des chances. 2) La culture des enfants de migrants n'a jusqu'ici pas de place dans notre système scolaire, de sorte que "le brassage des cultures" dont parle la Commission de la Chambre correspond en réalité à une adaptation forcée et unilatérale des enfants de migrants à notre culture. Considérée ainsi, l'intégratiion des enfants de migrants, dont aiment se vanter les défenseurs du "modèle luxembourgeois", nous semble gravement compromise par les structures mêmes du système scolaire.

Un modèle d'intégration scolaire réelle comme condition de l'intégration sociale future des enfants de migrants doit, à notre avis, être basé nécessairement sur la reconnaissance et la mise en pratique de trois principes fondamentaux:

1) la garantie, pour chaque enfant, de la possibilité réelle (et non seulement théorique) d'une scolarisation positive, c'est-à-dire sans échecs répétés ou continus; cela implique la reconnaissance de la situation linguistique particulièrement difficile des enfants de migrants et la création de structures d'accueil n'exigeant des enfants de migrants en matière de compétences linguistiques que ce qu'ils peuvent réellement atteindre (voir notre modèle).
2) la reconnaissance, dans notre système scolaire, de l'importance d'un enseignement interculturel (au-delà de la nécessité d'un apprentissage de la langue maternelle à l'intérieur de l'horaire scolaire): un tel enseignement interculturel nous semble le meilleur moyen de favoriser chez les enfants de migrants une identification avec notre école dans la mesure où les apports de la culture des enfants de migrants y sont reconnus et valorisés.

3) La garantie, pour chaque enfant de la possibilité réelle d'une qualification professionnelle. Comme l'exige la Commission de la Chambre: "La connaissance insuffisante d'une langue ne devrait pas être le facteur décisif qui empêche un élève, luxembourgeois ou étranger, à accéder à l'apprentissage d'une formation." (p.16) Or, c'est malheureusement ce qui est la règle pour les enfants de migrants: c'est la maîtrise insuffisante de l'allemand qui les prive d'une qualification professionnelle. Il nous semble donc primordiale de revenir à une redéfinition de la place de l'allemand et des exigences en allemand dans la scolarisation des enfants de migrants. Il y va de l'avenir des jeunes étrangers et de notre société: une véritable intégration des enfants de migrants dans notre école et dans notre société ne sera accomplie que le jour où les enfants de migrants auront les mêmes chances de qualification professionnelle que les enfants luxembourgeois.

in: betrifft erziehung 3/7o

Le principe du bilinguisme

Dans les discussions sur le bilinguisme franco-allemand, le problème est généralement posé en termes absolus: bilinguisme, oui ou non? Dans ces conditions la réponse ne peut être qu'affirmative: le bilinguisme est un élémemt important de notre identité culturelle et de notre réalité économique et politique, et il n'y a par conséquent aucun moyen d'y renoncer. Or, poser le problème en ces termes absolus nous semble poser un faux problème, car la question n'est pas: bilinguisme, oui ou non?, mais quel bilinguisme et, plus précisément, quel bilinguisme pour les enfants de migrants? Théoriquement on pourrait envisager pour les enfants de migrants un bilinguisme langue maternelle-français: malgré l'attrait évident de cette alternative, nous n'allons pas la considérer ici parce qu'elle nous semble parfaitement irréaliste dans la situation actuelle. Donc, la question du bilinguisme pour les enfants de migrants reste pertinente. Pour y répondre, il est indispensable de voir ce qu'il en est du fameux bilinguisme des luxembourgeois. Il faut bien reconnaître que notre bilinguisme à nous est loin d'être parfait: malgré de longues années d'apprentissage intensif du français, le niveau de compétence en français de la plupart des luxembourgeois est tout au plus médiocre, si l'on excepte une partie des élèves du secondaire "classique". Compétence assez bonne en allemand, compétence tout au plus médiocre en français, voilà qui semble caractériser assez bien le Luxembourgeois moyen, et pourtant nous n'hésitons pas à nous qualifier de bilingues.

Peut-on exiger davantage des enfants de migrants? Avec la différence toutefois que pour eux les compétences seraient inversées: bon niveau de compétence en français, niveau faible à satisfaisant en allemand - voilà qui nous semble réaliste comme objectif à atteindre pour les enfants de migrants. Une telle différentiation des compétences entre enfants luxembourgeois et enfants de migrants est à notre avis la seule façon d'avoir des chances de maintenir notre bilinguisme. Si la Commission de la Chambre estime que pour les enfants de migrants "le bilinguisme franco-allemand constitue un critère de sélection impitoyable pour l'accès à une formation professionnelle" (p.16), cette assertion n'est vraie que dans le modèle de bilinguisme existant. Si dans l'enseignement technique on remplace pour les enfants de migrants l'allemand par le français comme langue véhiculaire, si en plus l'on inverse pour eux les exigences en allemand et en français, le bilinguisme franco-allemand ne sera plus pour la plupart des enfants de migrants l'obstacle principal à une qualification professionnelle.

Evidemment un tel bilinguisme différencié n'est pas facile à réaliser: notre modèle propose une solution.

Les alternatives: notre option

Les différents modèles que nous allons examiner ne concernent que l'enseignement primaire, la conception tant pour l'enseignement préscolaire que pour l'enseignement postprimaire restant identique pour chaque modèle.

Notre éducation préscolaire pourrait continuer à fonctionner comme à présent avec toutefois quelques modifications:
- généralisation de la possibilité de fréquenter une classe enfantine dès l'âge de trois ans
- apprentissage du luxembourgeois généralisé à toute les classes
- cours en langue maternelle.

Tout le monde est d'accord à souligner l'importance de la maîtrise de la langue maternelle pour le développement de l'enfant. Aussi estimons-nous qu'il faut prévoir un enseignemnet en langue maternelle et cela dès le jardin d'enfants. Il est clair qu'à notre avis, cet apprentissage doit tenir sa place à l'intérieur de l'enseignement primaire également. Même si dans la suite nous n'en parlons plus, cela reste une exigence implicite que nous formulons envers tout modèle scolaire.

Les trois modèles alternatifs que nous allons présenter se construisent autour de trois langues d'alphabétisation différentes.

Modèle "langue maternelle":

Les enfants de migrants apprennent à lire et à écrire dans leur langue maternelle. Les avantages de ce modèle sautent aux yeux:
- L'acquisition de la lecture et de l'écriture se fera beaucoup plus facilement si l'enfant connaît la langue qu'il doit apprendre à décoder.
- Puisqu'il a ainsi plus de chances de réussite, il développera une attitude positive envers l'enseignement.
- Ses parents comprennent ce qui est appris à l'école et soutiendront probablement mieux leur enfant dans ses efforts.
- C'est le seul modèle qui permette aux enfants de migrants d'acquérir une parfaite maîtrise de leur langue maternelle et ils réussiront d'autant plus aisément l'apprentissage d'une deuxième langue.

Mais cette solution comporte également des désavantages certains:
- Même si on peut éviter la formation d'un ghetto complet pour les enfants de migrants en prévoyant un certain nombre d'activités communes avec les classes autochtones, en éducation musicale, artistique et sportive par exemple, on favorisera malgré tout une scission entre les deux populations. Une telle mesure n'aménera sûrement par une meilleure intégration des immigrés dans un proche avenir.
- Les enfants de migrants pourront débuter avec l'apprentissage de l'allemand écrit au plus tôt en deuxième année - le mieux serait de commencer seulement en troisième année -, leurs débuts en français pourront se situer en quatirème année d'études. Ainsi les enfants de migrants devront apprendre à lire et à écrire en trois langues différentes dans l'espace de six ans, ce qui semble difficile à réaliser. Si, par contre, on débute avec l'apprentissage du français en deuxième primaire et de l'allemand en quatrième année, tout en réduisant fortement les exigences dans cette dernière langue, les enfants auront plus de chances de réussir ce programme, mais aucun des enfants de migrants ne saura atteindre le même niveau en allemand que les élèves luxembourgeois. On pourra également renoncer complètement à l'apprentissage de l'allemand, mais par là on augmentera d'autant plus le hiatus entre étrangers et autochtones.
- Ce modèle ne sera jamais généralisable sur une plus grande échelle, il ne ppurra fonctionner que dans les grands centres pour des nationalités largement représentées au Luxembourg. Des transports scolaires ne résoudront pas ce problème; si on peut faire parcourir des distances relativement grandes à des adolescents, la même chose s'avère impossible pour de jeunes enfants.

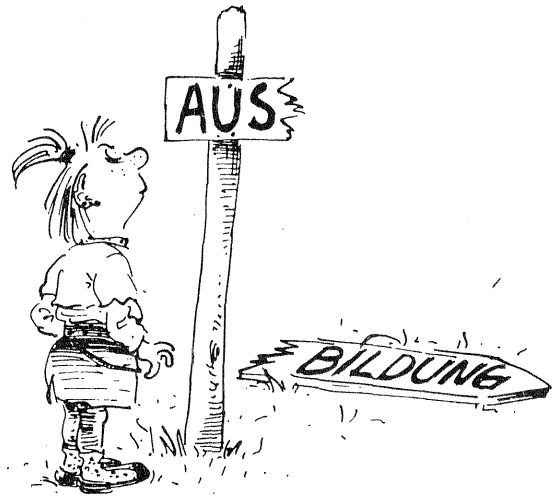

Hogli, in: Weltwoche 26.12.1985

Modèle francophone:

La deuxième solution, l'alphabétisation en français, comporte un certain nombre d'avantages:
- Elle peut s'adresser à tous les immigrés dont la langue maternelle est d'origine latine, ainsi qu'à ceux d'expression française.
- Une partie des avantages du modèle "langue maternelle" pourront se retrouver dans une moindre mesure ici. Pour les immigrés la langue de communication au Luxembourg est le français, donc ce n'est pas seulement pour eux une langue qui est plus facile à apprendre, mais aussi une langue qui a une importance vitale et non pas uniquement scolaire.

Les désavantages de ce modèle sont également comparables à ceux du modèle reposant sur la langue maternelle:
- Même si l'école n'impose aux enfants de migrants en dehors de la langue d'alphabétisation qu'une seule langue supplémentaire, l'allemand, il semble évident que dans ce modèle aussi les enfants de migrants n'ont aucune chance d'atteindre en allemand le même niveau que les enfants autochtones. Si on veut donc offrir une possibilité de qualification professionnelle à ces enfants, il faudra prévoir un enseignement post-primaire spécial pour eux - nous allons y revenir.

La solution préconisée par ce modèle prévoit donc une école à part pour les enfants de migrants du début à la fin de la scolarité obligatoire. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, cette solution ne favorisera sûrement pas l'intégration ni actuelle, ni future des enfants étrangers. Un deuxième désavantage, pour le moins tout aussi grave, entache ces modèles séparatistes: les écoles pour enfants de migrants seront fréquentées exclusivement ou presque par des enfants de couche sociale inférieure et beaucoup d'expériences faites à l'étranger montrent que pour des raisons multiples, de

telles écoles finissent toujours par avoir une qualité inférieure à celles destinées aux couches socilales moyennes ou supérieures.

Notre modèle

La troisième solution essaie de faire un compromis entre toutes les exigences contradictoires:
1) Les entants immigrés et autochtones devront être séparés le moins possible et, parallèlement, on devra permettre aux étrangers qui le souhaitent de profiter de toutes les possiblilités de qualification offertes aux Luxembourgeois (principe d'intégration).
2) Tous les enfants apprendront nos deux langues scolaires, ce qui ne veut pas dire que tous devront atteindre le même niveau de compétence (principe du bilinguisme)

L'alphabétisation en français

Les premiers apprentissages devront se faire en commun, donc en allemand. Les enfants seront alphabétisés, comme dans le passé, dans une langue qui leur est très difficile. Le nouvel abécédaire facilite déjà ceci, de même le fait que les contenus de l'ancienne première année d'études ont été étendus sur les deux premières années. Il faudra néanmoins prévoir encore un certain nombre d'améliorations: meilleure adaptation des "Sprachprojekte" à des enfants étrangers et aides apportées au personnel enseignant qui est supposé faire un enseignement différencié avec le Simsalabim.

Différentiation externe à partir de la 3e année primaire

Les classes continueront à fonctionner comme par le passé, seul l'enseignement de l'allemand se fera en deux groupes: un niveau A (compétence élevée en allemand oral et écrit) sera destiné aux enfants luxembourgeois et à ceux des enfants de migrants qui veulent continuer leurs études dans l'enseignement secondaire classique; un niveau B (compétence élevée en allemand oral, compétence plus réduite en allemand écrit) regroupera les enfants de migrants.

Nous prévoyons donc un enseignement d'allemand différent pour les enfants de migrants, différent à la fois dans sa méthodologie, ses contenus et ses finaliltés. Ceci ne veut pas dire que l'enseignement de l'allemand niveau A n'ait pas besoin d'une réforme sérieuse. Par contre il est illusoire de penser résoudre le problème par des programmes d'allemand révisés, tant que ceux-ci s'orientent exclusivement vers les Luxembourgeois.

in: TC 19.4.82

Une scission entre enfants luxembourgeois et enfants de migrants nous semble inévitable à ce moment de la scolarité. On a observé qu'à partir de la troisième année primaire un grand nombre d'enfants perdent définitivement pied: du jour au lendemain les exigences en allemand augmentent de façon exponentielle. A présent ils sont supposés connaître beaucoup d'éléments qu'ils n'ont jamais appris en classe et en même temps le degré de difficulté de l'enseignement à l'école-même augmente considérablement.

Enseignement post-primaire

Comme nous ne voulons pas mener les enfants de migrants dans une voie sans issue, il faudra tenir compte dans l'enseignement post-primaire de leurs connaissances réduites en allemand. Il n'y a aucune raison valable qui lie l'apprentissage d'un métier à la parfaite maîtrise de cette langue, on n'a qu'à penser aux milliers de frontalilers belges ou français qui travaillent au Grand-Duché. Il faudra donc que la majeure partie des formations offertes par l'enseignement technique puissent se faire avec le français comme langue véhiculaire. Le MENJ planifiera les différentes filières francophones, en accord avec les dircteurs des lycées techniques. Comme les distances ne sont jamais très grandes dans notre pays, il suffira de prévoir pour chaque formation un seul établissement.

L'enseignement de la langue allemande au lycée technique devra poser peu de problèmes puisque déjà actuellement différents niveaux y sont prévus. Pour les élèves se destinant à l'enseignement secondaire classique malgré des connaissances réduites en allemand, un certain nombre de mesures d'aide devront être prévues: une année d'apprentissage intensif de l'allemand pourra éventuellement leur permettre de rattraper une partie de leur retard dans cette branche avant leur entrée dans l'enseignement secondaire classique. Cela ne suffira sûrement pas et on pourra prévoir au moins un lycée où ils jouiront d'un enseigment spécial en allemand pendant les trois premières années. Un appui approprié complétera ces mesures. Par ailleurs le MENJ devrait conclure des accords avec la France et la Belgique afin que nos élèves francophones puissent poursuivre leurs études secondaires dans ces pays. Des bourses seront accordées aux concernés.

Notre modèle est incohérent sur plusieurs points, mais il a le grand avantage de donner des chances réelles de qualification aux enfants de migrants tout en respectant les prémisses posées par nos députés. Il ne s'agit pas d'un modèle définitif mais plutôt d'une base de discussion qui permettra peut-être de sortir de l'impasse. Les réactions et suggestions de tous les intéressés seront les bienvenues.

Marcel Bamberg
Marie-Paule Maurer
ISERP/Walferdange

(1) voir rapport de la Commission de l'Ed. Nat. et des Affaires Culturelles de la Chambre des Députés du 3 février 1983, No 2682